

## Sommaire

- **Insolite de la semaine...** ..... 1
  - Un policier distribue des billets de banque .....1
- **Actualités**..... 1
  - Chine : Tencent lance la première banque privée en ligne .....1
  - Investir dans le digital, mais comment ? .....2
  - Numérique : les mises à jour 2015 .....2
- **Nouvelles Offres** ..... 2
  - Aviva débarque sur le marché de l'assurance-vie à frais réduits sur internet .....2
- **Technologie • Digital**..... 2
  - La banque à « porter » utile .....2
  - Apple : bientôt un stylo connecté .....3
  - Alerte ! La biométrie n'est pas sûre .....3
- **Distribution** ..... 3
  - A quoi servent les applications mobiles bancaires ? .....3
  - Avec Vouch, le prêt redevient personnel .....4
  - La MAIF crée un espace communautaire privatif .....4
- **Moyens de paiement** ..... 5
  - Les « e-wallets » retrouvent un nouveau souffle .....5
  - Starbucks plus fort qu'Apple Pay ? .....5
- **Réglementaire**..... 5
  - Assurance-vie et placements : des notices simplifiées obligatoires en 2017 .....5
  - La mise en œuvre d'une portabilité du numéro de compte n'est pas souhaitable .....5
- **Fusions-Acquisitions • Partenariats**..... 6
  - Crédit Agricole : UAF Life Patrimoine lance la nouvelle plateforme des CGPI .....6
  - La MGEN et Harmonie mutuelle veulent fusionner .....6
  - Le GEMA se pose en rassembleur des assureurs mutualistes .....6

### ● Insolite de la semaine...

#### ●● Un policier distribue des billets de banque

Selon le site web Canadien Lapresse, Julien Bérubé, travailleur social à Montréal, s'est fait récemment arrêter par la police à bord de son véhicule et a reçu un billet de banque de la part du policier qui lui souhaita « Joyeux Noël ».

Le porte-parole des services de police a déclaré : « *c'est un geste spontané d'un policier qui s'est retrouvé à faire le père Noël* ». Ce dernier aurait reçu d'un de ses amis 50 billets de 100 \$. « *Il lui a dit de trouver des gens dans le besoin pour le leur donner. J'ai découvert l'initiative lorsque des citoyens l'ont rapportée sur les réseaux sociaux. Les gens sont très surpris et c'est le fun. Je trouve que c'est une belle initiative* ».



Znn.fr • 21.12.2014 • [Un policier distribue des billets de banque pour Noël](#)

### ● Actualités

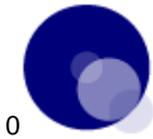
#### ●● Chine : Tencent lance la première banque privée en ligne

Le géant chinois de l'internet **Tencent** vient de lancer une banque virtuelle baptisée **WeBank**.

Le gouvernement chinois souhaite introduire plus de concurrence dans le secteur bancaire et a ainsi déjà autorisé l'ouverture en 2014 de cinq banques privées, dont une gérée par le principal rival de Tencent, **Alibaba**, géant de la vente en ligne.

**Tencent** 腾讯 | WE AIM TO CREATE VALUE FOR OUR USERS

La Tribune • 05.01.2015 • [Chine : Tencent lance la première banque exclusivement virtuelle](#)



## ●● Investir dans le digital, mais comment ?

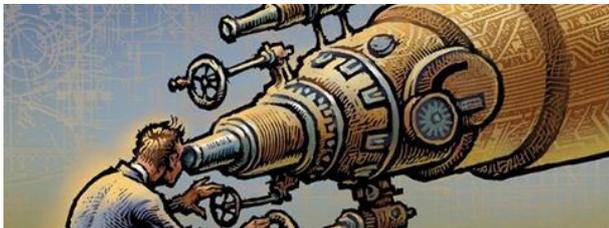


Afin d'optimiser le ratio « investissement / gains » dans le domaine du digital, le cabinet **McKinsey** a proposé quelques pistes. Selon une enquête menée par **Ovum**, en 2015, les banques alloueront la majeure partie de

leurs budgets informatiques à leurs services en ligne et mobiles.

Néanmoins, McKinsey remet en cause cette approche en cherchant à établir les corrélations entre les performances financières des banques et les secteurs dans lesquels elles investissent plus particulièrement. Or, les projets les plus « rentables » aujourd'hui concernent avant tout l'automatisation des processus de back-office (y compris la dématérialisation de la gestion documentaire et l'automatisation des décisions de crédit) et non les initiatives en matière de canaux.

La gestion des priorités est le facteur critique de l'efficacité des stratégies : les projets autour des solutions destinées aux clients seront d'autant plus faciles à exécuter qu'ils peuvent s'appuyer sur des processus rationalisés et optimisés.



C'est pas mon idée • 02.01.2015 • [Investir dans le digital mais comment ?](#)

## ●● Numérique : les mises à jour 2015

Paiement via smartphone, vêtements connectés à usage métier, assistant numérique doté de capacité prédictive type (...), 2015 sera l'année de l'opérationnel numérique. Pour les spécialistes de l'environnement de travail, le sujet de l'année est la mobilité : les entreprises équipent leurs salariés en smartphones et tablettes connectés favorisant l'émergence de nouvelles offres (Google For Work synchronisé sur Android, et Apple, avec son récent partenariat avec IBM)

Concernant les Big data, les entreprises doivent pouvoir conserver les données en toute sécurité mais celles-ci ne sont pas encore préparées et sujettes aux cyberattaques.

La protection des données fera l'objet d'une réglementation européenne qui devrait voir le jour courant 2015.



Les Echos • 05.01.2015 • [Numérique : les mises à jour 2015](#)

## ● Nouvelles Offres

### ●● Aviva débarque sur le marché de l'assurance-vie à frais réduits sur internet

**Aviva**, a annoncé au mois de décembre le lancement d'une première assurance-vie en ligne « Evolution Vie » distribué par le courtier JDHM connu pour son site [Assurancevie.com](#).

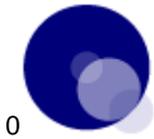
Le contrat ne prévoit pas de frais d'entrée, de versement et d'arbitrage, les frais de gestion sont fixés à un niveau relativement bas (0,60%). Evolution Vie est accessible à partir de 500 euros de versement initial et de 100 euros par mois pour les versements programmés. Une offre promotionnelle de 100 euros sont offerts pour une première adhésion, avant le 31 mars 2015, à condition d'investir 25% minimum sur les unités de compte.

Cbanque.com • 18.12.2014 • [Aviva débarque sur le marché de l'assurance-vie à frais réduits sur internet](#)

## ● Technologie ● Digital

### ●● La banque à « porter » utile

**Moven** vient de présenter sa montre connectée allant un pas plus loin que les montres préalablement révélées par la concurrence. Toute l'originalité réside dans les fonctions disponibles.



La montre de Moven permet d'afficher presque instantanément les détails de l'achat qui vient d'être effectué par le client. Plus intéressant, la jauge colorée en haut de l'écran offre également un aperçu du total des dépenses enregistrées dans la même catégorie (sur une semaine ou un mois), en comparaison de la moyenne constatée par le passé : lorsque l'aiguille passe dans le rouge (et devient rouge), il est probablement temps de faire attention !

L'établissement poursuit ainsi sa stratégie de sensibilisation active du consommateur au suivi de ses finances personnelles plutôt que de mettre à sa disposition des outils de gestion de budget dont il risque de se lasser très rapidement



C'est pas mon idée • 05.01.2015 • [Un aperçu de la banque à « porter » utile](#)

## ●● Apple : bientôt un stylo connecté

Selon le site Apple Insider, un brevet a été déposé par la firme **Apple** concernant un nouveau concept de stylet « intelligent ». Celui-ci permettra de suivre les mouvements du crayon et de les reproduire sur un iPad afin de retranscrire des caractères manuscrits tracés sur papier.



Les Echos • 02.01.2015 • [Apple : bientôt un objet connecté](#)

## ●● Alerte ! La biométrie n'est pas sûre

Jan Krissler (dit « Starbug ») a démontré qu'il était de plus en plus aisé de contourner les systèmes de sécurité biométriques. Il a effet réalisé une fausse empreinte digitale imprimée capable de tromper le système de « Touch ID » d'Apple.

« Starbug » a franchi un nouveau cap en montrant comment il pouvait désormais créer une reproduction, en haute définition à partir d'une simple photographie et utilisable avec Touch ID. Cette méthode est applicable sur des images publiques, ainsi qu'il a pu l'illustrer avec une photo officielle de la ministre fédérale de la défense d'Allemagne, Ursula van der Leyen.

Le hacker s'attaque également à des solutions à base de reconnaissance de l'iris de l'œil (la victime de sa démonstration étant alors Angela Merkel).

Etant donné la mode des *selfies* et autres photos personnelles sur les réseaux sociaux, chacun peut se sentir concerné par ces révélations.



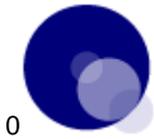
C'est pas mon idée • 04.01.2015 • [Alerte ! La biométrie n'est pas sûre](#)

## ● Distribution

### ●● A quoi servent les applications mobiles bancaires ?

**Le « Tout-en-un » :** Les nouveaux outils de consultation de comptes, de transfert d'argent, de prise de rendez-vous grâce à un accès à l'agenda de son conseiller ou de gestion de budget se substituent de plus en plus aux sites Internet des banques.

**Des services innovants pour créer des usages :** **Paribas** via sa banque en ligne **Hello bank!** a initié en septembre 2014 une application bancaire pour montre connectée, *Hello Watch*, permettant de consulter ses trois dernières opérations et le solde de son compte. **Société Générale** va tester en mars prochain la reconnaissance des sujets d'intérêt de ses clients grâce à une application enregistrant leurs opérations



bancaires, laquelle sera reconnue à leur arrivée par un lecteur Bluetooth (Beacon).

**Des applications coconstruites pour susciter l'adhésion des clients** : Cette stratégie est de plus en plus utilisée par les banques pour s'adresser aux différentes communautés affinitaires et s'assurer de la fidélité de leurs clients. Pour répondre spécifiquement aux besoins des étudiants, la **Caisse d'Epargne** a ainsi lancé, au printemps 2014, une application coconstruite par les élèves d'HEC et de l'école de design Strate, baptisée « Howizi ». La banque envisage désormais de reproduire ce modèle avec d'autres groupes affinitaires. **Société Générale** cherche aussi à favoriser la cocréation, depuis fin 2014, elle propose à ses clients de tester de nouvelles fonctionnalités via son application l'Appli LAB.



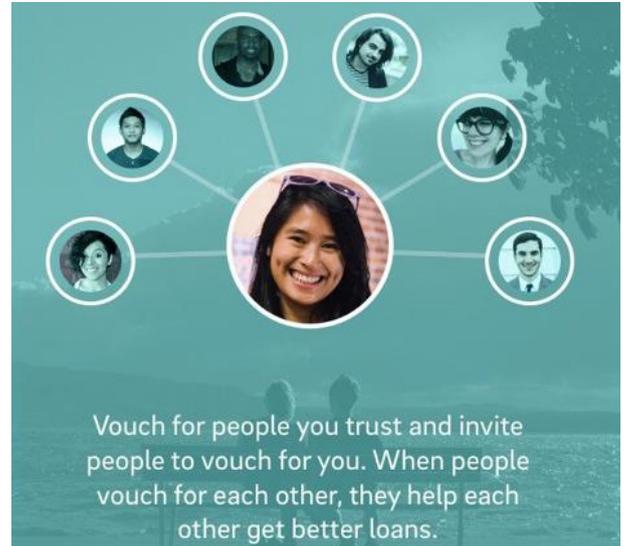
Les Echos • 07.01.2015 • [A quoi servent les applications mobiles bancaires ?](#)

## ●● Avec Vouch, le prêt redevient personnel

Le secteur du crédit connaît aujourd'hui une transformation grâce aux technologies numériques. **Vouch**, start-up américaine tente de réintroduire une touche humaine dans les processus et cible les particuliers voulant emprunter entre 500 et 7 500 dollars, sur 1 à 3 ans.

De façon pratique, le consommateur ouvre un dossier en ligne et répond à quelques questions personnelles. Il va ensuite inviter son réseau de connaissances à apporter une caution (morale et/ou financière) à sa demande. Par la suite, chaque « garant » confirmé fera progressivement baisser le taux de l'emprunt proposé.

Une analyse de données permet de déterminer le risque de défaut des clients et d'ajuster le taux d'intérêt en conséquence. Vouch interroge directement les contacts qui lui sont soumis, en vue d'estimer le niveau de confiance qu'ils accordent à l'emprunteur.



C'est pas mon idée • 08.01.2015 • [Avec Vouch, le prêt redevient personnel](#)

## ●● La MAIF crée un espace communautaire privatif

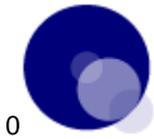
La **MAIF** vient de lancer une nouvelle plate-forme d'échange réservée à ses sociétaires et en dépit de son nom « MAIF Social Club », la plate-forme n'a rien d'un réseau social.

L'essentiel du site est consacré aux annonces entre membres, orientées vers le partage mais également des ventes privées (organisées régulièrement avec des partenaires sélectionnés). Une section « ePlus », présente des partenariats (auto-partage Koolicar, et de contenus numériques spécifiques (dont les applications mobiles de l'assureur).

**MAIF social CLUB**  
PARTAGES / AVANTAGES Beta



C'est pas mon idée • 01.01.2015 • [La MAIF crée un espace communautaire privatif](#)



## ● Moyens de paiement

### ●● Les « e-wallets » retrouvent un nouveau souffle

Depuis un an, l'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR) oblige les plate-formes Internet encaissant de l'argent pour le compte d'un tiers à se conformer à la directive européenne sur les services de paiement (DSP), soit faire la preuve que les sommes qui leur sont confiées de manière transitoire sont bien sécurisées.

Pour des questions de rapidité d'homologation et de facilité, de plus en plus de sites se tournent vers les acteurs qui ont déjà le statut d'établissement de paiement comme Lemon Way, S-Money (BPCE) ou MangoPay (Leetchi).

En réorientant son modèle sur la gestion des paiements des sites Internet, l'établissement de paiement Lemonway a vu son activité s'envoler (chiffre d'affaires passer de 1 à 8 millions d'euros) cette année pour servir 5 millions de clients finaux.

Les Echos • 07.01.2015 • [Les e-wallets retrouvent un nouveau souffle](#)

### ●● Starbucks plus fort qu'Apple Pay ?



Starbucks a déployé sa solution de paiement mobile en France via le lancement de son application pour iPhone et Android. L'application offre une expérience utilisateur basée sur la numérisation d'un code-barres représentant le compte du client. L'outil est conçu en vue de remplacer, efficacement, la carte de fidélité.

Howard Schultz a confirmé qu'il étudiait l'opportunité d'ouvrir son système à d'autres participants, commerçants ou fournisseurs spécialisés. Par ailleurs, les développements se poursuivent, avec une première expérimentation de prise de commande sur mobile, à Portland, qui devrait être généralisée en 2015.

C'est pas mon idée • 06.01.2015 • [Starbucks plus fort qu'Apple Pay ?](#)

## ● Réglementaire

### ●● Assurance-vie et placements : des notices simplifiées obligatoires en 2017

Le règlement européen portant « sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance » (dit « règlement PRIIPs »), publié en décembre dernier, imposera aux établissements de délivrer un document clé (DIC) aux particuliers investissant dans certains contrats d'assurance-vie, dans les OPCVM ou autres produits structurés.

Ce document devra être condensé en « trois pages de format A4 maximum », écrit « avec des caractères d'une taille lisible », « clairement formulé » et « ciblé sur les informations dont les investisseurs de détail ont besoin ». Devront y figurer la perte maximale possible, les coûts directs et indirects, le délai de réflexion ou de rétractation, les modalités de réclamation,

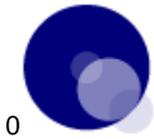
La méthodologie de calcul des risques et des coûts des produits financiers, ainsi que les modalités de présentation et de remise à l'investisseur du DIC seront précisés « douze à quinze mois » après la publication du règlement au JO européen.

Le document d'informations clés ou DIC	
Le DIC est un document de trois pages A4 maximum, qui doit être facilement compris par le consommateur et contenir les informations dans un ordre prescrit.	
Chapitres	Contenu détaillé
Début du DIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Titre et déclaration explicative</li> <li>Nom et coordonnées du producteur</li> <li>Informations sur l'autorité de supervision compétente</li> </ul>
En quoi consiste cet investissement ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Type de produit d'investissement</li> <li>Objectifs du produit et moyens de les atteindre</li> <li>Garanties d'assurance offertes</li> <li>Catégories d'investisseurs visées</li> <li>Termes (si connu)</li> </ul>
Quels sont les risques et que pourrais-je recevoir en retour ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Profil de risque et de rendement (indicateur synthétique et explication narrative)</li> <li>Scénarios de performance adaptés au produit</li> <li>Perte maximale possible</li> <li>Garanties et protections du capital</li> <li>Risques potentiels pour le client liés à des engagements financiers supplémentaires</li> </ul>
Que se passe-t-il si le producteur est incapable de payer ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte maximale que le client peut subir</li> <li>Existence ou non d'un fonds de garantie ou de compensation</li> </ul>
Quels sont les coûts ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coûts directs et indirects (indicateur synthétique)</li> <li>Coût total agrégé (en montant et en pourcentage)</li> </ul>
Combien de temps dois-je garder ce produit et puis-je retirer mes fonds de manière anticipée ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délai de réflexion/rétractation</li> <li>Période de détention recommandée ou minimale</li> <li>Conséquences potentielles d'une sortie du capital avant le terme</li> </ul>
Comment envoyer une réclamation ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informations nécessaires au dépôt d'une réclamation</li> </ul>

Cbanque • 02.01.2015 • [Assurance-vie et placements : des notices simplifiées obligatoires en 2017](#)

### ●● La mise en œuvre d'une portabilité du numéro de compte n'est pas souhaitable

Le rapport de Mme Mercereau conclut que la mise en œuvre d'une portabilité du numéro de compte n'est pas souhaitable et que la redirection automatique des opérations sur le modèle néerlandais ou britannique a un coût important pour un bénéfice limité en termes de mobilité bancaire.



Compte tenu des conclusions, Michel Sapin et Carole Delga ont décidé de saisir le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF2). Le ministre souhaite que, d'ici au 15 mars 2015, d'autres propositions soient faites en faveur de la mobilité bancaire, en particulier concernant : la faisabilité d'un système de redirection automatique simple, efficace et peu coûteux, les conditions de mise en place d'un comparateur des tarifs bancaires et des mesures concrètes pour traiter le cas du rejet des chèques.

Boursier.com • 23.12.2014 • [Banques : la mise en œuvre d'une portabilité du numéro de compte n'est pas souhaitable selon le rapport Mercereau](#)

## • Fusions-Acquisitions • Partenariats

●● [Crédit Agricole : UAF Life Patrimoine lance la nouvelle plateforme des CGPI](#)



Le rapprochement entre UAF Patrimoine et LifeSide Patrimoine, s'est concrétisé le 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec le lancement d'UAF Life Patrimoine.

UAF Life Patrimoine propose une offre multi-gamme et multi-assureurs à destination des CGPI et courtiers spécialisés vie : épargne et transmission au travers de contrats d'assurance vie et de capitalisation, retraite (PERP et Madelin) et produits de défiscalisation (FIP et FCPI).

Boursier.com • 07.01.2015 • [Crédit Agricole : UAF Life Patrimoine lance la nouvelle plateforme des CGPI](#)

●● [La MGEN et Harmonie mutuelle veulent fusionner](#)

**Harmonie mutuelle** et la **MGEN**, engagé un projet de « rapprochement stratégique », ont l'ambition de devenir « *un acteur global de santé, agissant sur le système de santé lui-même et pas seulement sur son financement.* ».

Harmonie mutuelle, (4,5 millions de personnes protégées et 4.600 collaborateurs), créée en 2012 à la suite d'une fusion de cinq mutuelles interprofessionnelles (Prévadiès, Harmonie mutualité, Mutuelle existence, Santévie et Sphéria Val de France) est le grand spécialiste, au sein du monde mutualiste, du secteur privé. La MGEN (3,7 millions d'assurés), est fortement ancrée dans la fonction publique)

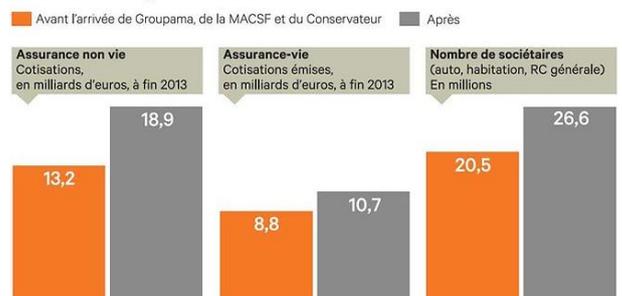
La Tribune • 20.12.2014 • [La MGEN et Harmonie mutuelle veulent fusionner](#)

●● [Le GEMA se pose en rassembleur des assureurs mutualistes](#)

Le **Groupement des entreprises mutuelles d'assurances** (Gema) a approuvé ce jeudi les demandes d'adhésion de **Groupama**, de la **MACSF** et du **Conservateur**.

Ces trois groupes mutualistes resteront toutefois également membres de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Selon Pascal Demurger, président du Gema depuis six mois, « *Cette double appartenance est fondamentale à mes yeux parce qu'elle permet de créer des ponts supplémentaires avec la FFSA* »

### Le Gema va changer de dimension



Les Echos • 08.01.2015 • [Le Gema se pose en rassembleur des assureurs mutualistes](#)



**Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes**

**csaconsulting** est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et financiers, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.



Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.